

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	83 (1985)
Heft:	11
Artikel:	Le ventre du monde est rond
Autor:	Veya, Lucienne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-950402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Der gesamte Jahresbeitrag würde somit für das Aktivmitglied, je nach Sektionszugehörigkeit, zwischen Fr. 100.– und Fr. 120.– liegen. Frau Favarger betont, dass wir mit unseren Jahresbeiträgen niedriger liegen als die umliegenden Länder oder ähnlich gelagerte schweizerische Berufsverbände. Nach eingehender Diskussion über die Möglichkeit einer Indexierung der Jahresbeiträge, der Notwendigkeit einer Erhöhung für Passivmitglieder, Einsetzung einer Finanzkommission und einer Beitragsangleichung der unterschiedlichen Sektionsbeiträge, wird die vorgeschlagene Beitragserhöhung mit 67 Ja- gegen 4 Neinstimmen gutgeheissen.

Das zweite Budget 1986 (mit erhöhten Beiträgen) wird mit 67 Ja- gegen 4 Neinstimmen angenommen.

8. Bericht der Sektion Solothurn und Vorschlag für 1986

Der interessante Rapport, von Frau Mosimann verfasst, streift die Entwicklung des Hebammenberufs seit dem 16. Jahrhundert und befasst sich dann ausführlich mit dem Werdegang der Sektion Solothurn. Kürzlich hat eine neue Gruppe die Verantwortung für die Sektion übernommen und bringt neuen Schwung hinein.

Der Bericht 1986 wird von der Sektion Genf verfasst.

9. Abstimmungen

I. Wahlen

a) zwei Mitglieder für den Zentralvorstand

Frau Renevey und Frau Grand ziehen sich aus dem Zentralvorstand zurück. Für ihre Arbeit dankt ihnen die Zentralpräsidentin herzlich.

Zwei neue Kandidatinnen stellen sich vor:

Madame Bovier, Unterwallis, gewählt mit 65 Stimmen

Madame Brauen, Waadt-Neuenburg, gewählt mit 57 Stimmen (absolutes Mehr: 32 Stimmen)

b) vier Mitglieder für die Zeitungskommission

Vier Mitglieder müssten gewählt werden. Drei Kandidatinnen stellen sich vor und werden einstimmig gewählt: Die Frauen Cergneux, Unterwallis; Forster, Bern; und Meister, Zürich und Umgebung.

III. Abstimmung über eine Resolution des Berufsverbandes

Eine Resolution, die den präventiven Aspekt der Tätigkeit der Hebammme hervorhebt, wird einstimmig genehmigt. Sie soll den Zeitungen übermittelt werden.

IV. Stellungnahme zur Initiative «Recht auf Leben»

Eine Stellungnahme des Zentralvorstandes zur Initiative «Recht auf Leben»

führt zu regen Diskussionen, bevor sie zur Abstimmung kommt. Nach Artikel 20 der Statuten bedarf die Annahme eine zweidrittelmehrheit = 48 Stimmen. Die Abstimmung ergibt 28 ja, 26 nein, 13 Enthaltungen. Somit ist der Antrag abgelehnt.

10. Informationen über Statutenrevision

Eine unumgängliche Revision der Statuten ist in Vorbereitung. Sie wird der Delegiertenversammlung 1986 oder 1987 zur Genehmigung vorgelegt.

11. Anträge

Keine

12. Vorschlag des Ortes

der Delegiertenversammlung 1986

Der nächste Kongress wird am 5., 6. und 7. Juni 1986 in Zofingen AG stattfinden. Frau Roth heisst schon jetzt alle willkommen.

13. Informationen

- Einige junge motivierte Hebammen beschäftigen sich mit dem Wiederaufbau der Sektion Tessin.
- Jura-Neuenburg überlegt sich ein ähnliches Projekt.
- Frau Fels tritt auf Ende 1985 als Redaktorin der «Schweizer Hebamme» zurück. Die Anforderungen, die eine neue Stelleninhaberin erfüllen muss, werden in der «Schweizer Hebamme» publiziert.

- Eine vom SRK neu erstellte Dia-Serie über den Hebammenberuf steht Interessentinnen zur Verfügung.
- Die Ausarbeitung des Projektes «Zusatzausbildung für freischaffende Hebammen» läuft weiter.

14. Verschiedenes

- Zur Vorbereitung der Festlichkeiten anlässlich des 100jährigen Verbandsjubiläums 1994 sollte demnächst eine Arbeitsgruppe ins Leben gerufen werden. Es ist nicht zu früh zum Sammeln von Dokumenten für eine historische Dokumentation. Interessierte Mitglieder wollen sich bitte melden.
- Frau Bolz zieht sich nach 30jähriger ehrenamtlicher Arbeit aus der Stellenvermittlung zurück. Sie wird mit herzlichem Dank und lautem Applaus verabschiedet.
- Die Weiterbildungskommission sucht noch ein welsches Mitglied.
- Frau Ecuvillon, Genf, bedauert die Art und Weise, wie die Stellungnahme des SHV zum Thema «männliche Hebamme» in den Medien dargestellt wurde. Es gab darauf negative Reaktionen im Hinblick auf den Berufsverband, insbesondere aus dem politischen Milieu.

Die Zentralpräsidentin schliesst die Versammlung um 17.15 Uhr.

Die Protokollführerin: A. Masur

Die Zentralpräsidentin: A. Favarger

Le ventre du monde est rond

Lucienne Veya, sage-femme à La Chaux-de-Fonds

Lucienne Veya, sage-femme, responsable du service maternité-gynécologie de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, n'a que 28 ans. Mais malgré son jeune âge, elle a déjà des idées bien trempées sur la manière dont les femmes pourraient vivre mieux leur grossesse et leur accouchement. Ces idées, Lucienne Veya, née dans une famille de six enfants, les a glanées chez nous, bien sûr, mais surtout au cours d'un séjour de deux ans dans le nord du Cameroun. Entre le naturel à tout prix et la médicalisation à outrance, il y a un juste milieu à trouver.

Native de Saint-Brais, dans le canton du Jura, Lucienne Veya a obtenu son diplôme de sage-femme en 1981, après avoir

suivi l'école du CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois). Un peu plus tard, elle s'engageait pour deux ans dans le nord du Cameroun. La jeune femme était propulsée responsable d'un projet prénatal et du fonctionnement de la maternité. Dans ce projet, il s'agissait de former les matrones, soit les accoucheuses traditionnelles du pays. Tout en respectant leurs pratiques et leur foi, Lucienne Veya s'efforçait de leur faire connaître certains éléments nouveaux pouvant leur être utile. La jeune sage-femme n'était pas la première sur place. Elle avait été précédée par une autre professionnelle qui avait déjà bien débroussaillé le terrain. Par exemple, grâce à cette dernière, les femmes qui présentaient

des grossesses à risques avaient été amenées peu à peu à mettre leur enfant au monde à la maternité. Ces femmes, d'ailleurs, marchaient parfois des heures pour atteindre l'hôpital. D'autre part, les jeunes matrones avaient déjà bénéficié d'une certaine formation destinée aux accouchements en case. Le travail de Lucienne Veya faisait partie d'un projet global de prévention, destiné entre autres à rendre les gens responsables de leur santé.

Toujours un enfant dans le ventre ou sur le dos

Pour la jeune Suisse, qui avait été formée aux techniques médicales les plus modernes, d'abord à l'école d'infirmières Bois-Cerf à Lausanne puis au CHUV, le savoir et le doigté des matrones traditionnelles du Cameroun a été une révélation. Pour elle, cette expérience, c'est la découverte d'un autre monde, mais surtout un élargissement de l'horizon, sur le plan professionnel et pour la vie en général. De ces deux mondes qui maintenant cohabitent en elle, Lucienne Veya a tiré une vision nouvelle du statut de femme et de mère. Alors qu'en Afrique, les femmes ont toujours un enfant dans le ventre ou sur le dos, chez nous l'état de maternité est devenu rupture de l'état normal. Là-bas, la vie, la mort, la naissance sont naturelles. Chez nous, tout a pris d'autres significations, d'autres poids. «Dans notre monde, on traite trop souvent les femmes enceintes comme malades. Et les femmes elles-mêmes se comportent souvent comme telles», regrette Lucienne Veya.

L'enfant chef-d'œuvre

Lucienne Veya voit les bons et les mauvais côtés des deux formes de civilisation dans lesquelles elle a travaillé. Sa formation suisse aura bien sûr influencé son travail au Cameroun. Mais son travail au Cameroun influence sans doute tout autant son travail en Suisse. Il faut bien dire que les femmes enceintes d'un pays et de l'autre ont une tout autre philosophie de la vie, un tout autre rythme de vie. Au Cameroun, les gens s'entraînent et prennent la vie comme elle vient. En Suisse, chacun vise de plus en plus à l'indépendance. On vit sa vie chacun pour soi, mais en même temps on attend tout de la société. «Ici, les femmes enceintes sont très egoïstes», constate la sage-femme. Leur enfant est programmé, très souvent, et ce programme ne supporte aucun grain de sable dans les rouages. La douleur, aussi naturelle soit-elle, aussi normale soit-elle, n'a plus de

place dans le ventre des femmes modernes. «L'enfant chef-d'œuvre a fait son apparition», dit en riant Lucienne Veya. Pour elle, c'est tout un état d'esprit qui a été influencé par la technique en général, et par la technique médicale en particulier. «Pour redonner à l'accouchement sa juste mesure, il s'agit de trouver un équilibre raisonnable entre le naturel, la technique et l'accompagnement psychologique», explique la jeune femme. Une juste mesure qui n'est de rigueur ni au Cameroun, ni dans la plupart des hô-

pitaux modernes de chez nous. «Comme la mort suit la vie, l'échec fait partie de la réussite», ajoute Lucienne Veya, «et dans notre société, l'échec n'a malheureusement plus de place». CD

Article paru dans «L'impartial» du 8 mai 1985.

Impressions d'une sage-femme au Yémen du nord

Mission avec l'Aide suisse en cas de catastrophe du 20 mars au 20 septembre 1984 par Marie-Claude Monney, 10, rue Villereuse, 1207 Genève

Partir au Yémen du Nord, c'est un peu aller vers l'inconnu, car qui sait vraiment où cela se trouve? Qui sont les Yéménites et comment vivent-ils?

Le départ se réalise très vite par l'Egypte et l'Arabie Saoudite. Un peu plus au sud au bord de la mer rouge, je découvre le Yémen et ses habitants. Ce pays des mille et une nuits est plein de contrastes et changeant en paysages et traditions; ainsi ses montagnes abruptes et arides, ses cultures en terrasses et petites vallées vertes, ses villages émergeant du rocher sur la crête de la montagne, ses hommes entourés et armés, ses femmes voilées et vêtues de toutes les couleurs et portant des enfants, un petit âne ou un chameau par-ci et par-là, des pistes qui semblent aboutir au bout du monde, et la nuit tombante l'apparition des mille et une lumières à travers les vitraux des petites fenêtres.

Le dispensaire ouvre ses portes le matin tôt. Hommes, femmes et enfants arrivent du lieu même, mais aussi des villages environnents en voiture tout terrain ou à pied. Je vais plus particulièrement m'occuper de la PMI (protection maternelle et infantile). Les activités se divisent en trois parties:

- la consultation médicale des enfants jusqu'à 5 ans et des femmes enceintes;
- l'enseignement de soins, du traitement, de l'alimentation, de mesure d'hygiène;

- les visites à domicile selon les besoins médicaux et préventifs.

Les premiers contacts se font timidement. Je dois apprendre l'arabe et comprendre le mode de communication. Celui-ci se crée à partir du toucher et de l'expression des yeux. Souvent les paroles sont superflues et n'arrivent pas à traduire un regard. N'oublions pas que les femmes sont voilées et que leurs yeux représentent le seul moyen d'exprimer une surprise, un sentiment ou une impression. C'est un langage à saisir, à sentir et à apprécier.

Au début je profite de la présence d'un traducteur, qui se montrera vite dépassé par le monde féminin. Homme musulman non-marié, il n'a pas grand chose à y faire.

Petit à petit la confiance s'installe et les femmes se dévoilent. J'adopte la façon de vivre yéménite et installe dans la tente de consultations un «Mafraoj», sorte de long divan avec des coussins, sur le plancher. Les femmes s'y sentent à l'aise, font connaissance et se racontent les derniers potins. Les consultations se déroulent en groupe par terre, tout le monde y participe et donne son avis.

La pathologie rencontrée concerne surtout la malnutrition causée par l'introduction du biberon et du lait en poudre (50% des enfants consultés), les infections respiratoires, urinaires et intestinales et les parasites.